Le Monde des Plantes

INTERMÉDIAIRE DES BOTANISTES

REVUE INTERNATIONALE PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

Bibliographic, Informations, Renseignements, Offres, Demandes, Echanges

SUPPLÉMENT AUX BULLETINS DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES

ABONNEMENT

UN AN...... 2 fr. 50 Le numéro : 0 fr. 50

Les Abonnements partent dud" Janvier Toute personne qui ne se desabonnera pas sera considerce comme réabonnee Fondateur: H. LÉVEILLÉ, 🤢

Directeur: Ch. DUFFOUR.

DIRECTION

RÉDACTION ET ADMINISTRATION 16, rue Jeanne-d'Arc

AGEN (Lot-et-Garonne

FRANCE

SOMMAIRE

Offres — Nouvelles. — Variétés. — Géographie botanique. — Bibliographie.

OFFRES

M. Michel Gandoger, à Arnas, par Villefranche (Rhône), offre, en échange, des plantes récoltées dans ses voyages : Corse, Pyrénées, Espagne, Portugal, Maroc, Algérie, Tunisie, etc.

A Céder

Bonnes plantes, bien préparées et très exactement déterminées.

S'adresser au Directeur du Monde des Plantes.

Vente et Echange

de plantes sèches pour herbier. Demander liste à M. Coraze, 2, cours de Strasbourg, à Hyères (Var).

A Vendre

Un grand herbier renfermé dans huit caisses de un mètre cube chacune, contenant principalement des plantes phanérogames de de l'Isère; 2° un herbier spécial des Roses déterminées par Déséglise; 3° un herbier de cryptogames comprenant Lichens, Champignons, Algues, le tout déterminé, empoisonne et classé.

S'adresser au Monde des Plantes.

Appel

L'Herbier de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Marseille ayant été détruit, M. le Docteur Gabriel, professeur de Botanique à l'Ecole, fait appel à la généreuse bonne volonté des Botanistes français et étrangers qui voudront bien l'honorer de leurs envois à l'adresse suivante : Chaire d'Histoire naturelle, Ecole de Médecine et de Pharmacie, Château du Pharo, Marseille (B.-du-Rh.).

. Oblata Despaty

M. M. Duspary, instituteur à Nainville-les-Roches, par Soisy-sur-Ecole (teine-et-Oise), se tient à disposition des onfrères qui désireraient échanger ou acquérir des plantes de France; il se fera un devoir d'envoyer sa liste d'oblata à tout confrère qui la lui demandera.

Noté, au hasard, après un aperçu de sa liste :

Thalictrum macilentum Jord.; Alyssum xerophilum J. et F.; Biscutella pyrenaica Huet du Pay.; B. Arvernensis Jord.; Dianthus Catalaunicus Pourr.; Cerastium pyrenaicum Gay; Pirola umbellata L.; Saxifraga firmata Luizet; S. pubescens Pourr. var. minor Luizet; Xatardia scabra Meissn.; Anthemis secundiramea Biv.; Pyrethrum hispanicum Gaut.; Carduus carlinoides Gouan.; Centaurea sempervirens L.; C. draeuneulifolia Duf.; Galeopsis pyrenaica Bartl., var. nana Willk; Limoniastrum monopetalum Boiss.; × Polygonatum intermedium Bor., var. β; P. Bænninghauseni Rouy; Glyceria nervata Trin; Nardurus Salzmanni Bois.

M. Bioret, professeur à la Faculté catholique, à Angers, cèderait les ouvrages suivants:

Grevier et Goddon: Flore de France

OREMER et Godron : riore de France,	000	
3 vol. reliés	30 fr.	
Boreau: Flore du Centre de la Fran-		
ce, 1 ^{re} éd. rel	5))
2° éd. rel	20))
Chevallier : Flore des environs de		
Paris, 3 vol	15))

n		
Roux et Foucaud : Flore de France,	90	
vol. 1 à 6	30))
BATTANDIER et TRABUT : Flore de l'Al-	. 10))
gérie, 2 vol	20))
gérie, 2 vol		•
rel	6))
Delessert : Icones selectæ planta-	100	
rum, 5 vol. cart. (2 exemplaires) Kickx: Flore cryptogamique de	100))
Flandres, 2 vol.	15))
Flandres, 2 vol	10	″
l'Est, Muscinées.	8))
Schimper: Synopsis Muscorum euro-	4.0	
Schimper: Synopsis Muscorum euro- pæorum, 1860, rel	10)) .
paa, complet avec suppléments, rel.		
en 6 vol	600))
en 6 vol	5))
EKART: Synopsis Jungermanniarum,		
relié	10	» [*]
GILLOT et LUCAND : Catalogue rai-	10	**
sonné des champignons supérieurs. Th. Fries: Lichenographia scandina-	10))
vica. 2 vol	10))
vica, 2 vol		
chenum, 2 parties	40))
1 partie seulement	30))
Malbranche : Lichens de Normandie. Lamy de La Chapelle : Lichens du	5))
Mont-Dore et de la Haute-Vienne	5	<i>y</i>
LAMY de La CHAPELLE · Lichens de	9))
Lamy de La Chapelle : Lichens de Cauterets et Lourdes	5))
Rabenhorst: Flora europæa algarum		
aquæ dulcis, 3 vol. rel	30))
3 vol. cart	20))
VAUCHER: Histoire des conferves d'eau douce.	10))
Nylander: Exposition synoptica Py-	10	"
renocarpæorum. •	5	»
renocarpœorum		
Ramolinarum	5	»
STAHL: Beitrage zur Entwickelungs-	10	
geschichte der Flechten, 2 parties Zukal : Morphologische und biolo	. 10))
gische Untersuchungen übed die		
Flecten	10))
ZUKAL: Flectenstudien	10))
Dibliothiana Caulasa I anni-ilus		
Bibliothèque Saulses-Larrivière		
E. Germain de Saint-Pierre : Nouveau dictionnaire de botanique	25 f	, r
P. DUCHARTRE : Eléments de botani-	& <i>⊍</i> 1	•
que	20))
Planchon et Collin: Les drogues sim-		
ples d'origine végétale, 2 vol	20	»
R. DE NOTER: Monographie horticole	,	
des plantes bulbeuses Antonin Bossu : Traité des plantes	4	»
médicinales indigènes 2 vol	35	»
médicinales indigènes, 2 vol Abbé Cariot : Botanique, 3 vol	20	»
J. Deniker: Atlas manuel de botani-		
que	30	»
Costantin et Dufour : Nouvelle Flore	6	
des champignons	U	»

PATOUILLARD: Les hyménomycètes		
d'Europe	6))
ARVET-TOUVET: Le hieracium des Alpes françaises	4	.))
Aug. Daquillon: Leçons élémentaires	_	
de botanique	5))
termes techniques de botanique	8	»
Le Maoût et Decaisne : Flore élémentaire des jardins et des champs	8))
M. Villars: Histoire des plantes de		
Dauphiné, 4 vol	70))
qui croissent le long du Rhône	6))
Abbé Cariot et Dr St-Lager : Botanique élémentaire, descriptive et		
usuelle, 3 vol	15)
GILLET et MAGNE: Nouvelle Flore de France	7))
Acloque : Flore de France	$1\dot{4}$))
A. Héraud : Nouveau dictionnaire des		
plantes médicinales H. Sudre: Les hieracium du centre de	6))
la France	8))
R. DE NOTER: L'hybridation des plantes.	ຄ	50
GIRARD: Les plantes étudiées au mi-	٤	90
croscope	3	5 0
S'adresser à M ^{ne} Mazellier à Nyons, l	Rhôr	ne.

NOUVELLES

Notre confrère M. E. Rocher, notaire à Mayenne (Mayenne) nous signale quelques stations nouvelles pour ce département :

Gypsophila muralis L., abondant sur la route de Commer à Montsurs, à environ 3 kilomètres de Commer;

Dipsacus laciniatus L., un pied à Mayenne,

chemin du Pommier;

Calendula arvensis L., Mayenne, gare de Saint-Baudelle, sur les voies de garages;

Nicandra physaloides Gaertn., un pied à Coubert au « Champ de paille » dans une culture de pommes de terre.

M. Delaunay, avocat à Mayenne, a découvert à Mavenne, sur les vieux murs, le Corydalis ochroleuca Koch., nouveau pour le département.

Le Gui sur Sorbus Aucuparia

M. le professeur E. Cottereau a observé cette année, en septembre, le Gui sur Sorbus Aucuparia L., en bordure du parc de Planet à Saint-Léger en Yvelines, dans la forêt de Rambouillet (S.-et-O.).

Le sujet porte-gui paraît avoir une douzaine d'années environ, et la plante parasite y est vigoureuse et assez abondante.

VARIÉTÉS

Au sujet de SPARTINA TOWNSENDI Groves

Je puis ajouter quelques mots à l'intérese sante note de M. l'abbé Letaco au sujet de cette espèce (voir Monde des Plantes, nº 125, p. 8). Spartina Townsendi Groves semble être en voie de diffusion en France; en 1915, des échantillons de cette plante, provenant de l'estuaire de la Seine à Tancarville (Seine-Inférieure), furent présentés à M. Jeanpert. Trois ans après, mon ami S. Janowicz trouvait cette plante dans les vases salées de l'embouchure de l'Orne, à Sallenelles (Calvados). Enfin, je l'ai moi-même observée à plusieurs reprises sur le littoral est du Cotentin, entre St-Waastla-Hougue et Morsalines. Elle existe même près du château de la Hougue, où elle forme, dans les vases salées, de petits ilôts croissant séparément du S. stricta Roth., abondant à cet endroit.

Probablement importé dans ces localités, le S. Townsendi, considéré comme un hybride de S. stricta × alterniflora, se comporte comme un hybride fixé (S. alterniflora Lois. n'a pas encore été constaté en Normandie ni en Bretagne). Il existe vraisemblablement dans des localités bien plus nombreuses que celles constatées jusqu'à ce jour. P. LE BRUN.

Une excursion botanique chez les Chelleuhs du Grand Atlas

Le 24 mars 1920 nous pûmes nous rendre jusqu'au pied du Grand Atlas, au sud de Marrakech, à Amizmiz, première bourgade chelleuhe du Goundafa, étroite vallée qui constitue un lieu de passage très fréquenté et aboutit aux cols de Tizi n'test, de Talat n'Yacoub, Tizi n'ouichdan d'où l'on descend sur la vallée du Haut-Sous, Ras-el-oued. Des raisons d'ordre militaire avaient empêché le gouverneur de Marrakech de nous accorder l'autorisation de circuler dans le Sous et même le Grand Atlas au delà des régions de sécurité effective.

C'est pourquoi nous dûmes nous résigner à ne pas dépasser cette zone, limitée précisément à Amizmiz, terminus de la piste carrossable.

Nous étions accompagnés de notre excellent ami M. Emile Jahandiez, le botaniste bien connu avec qui nous avons exploré l'intérieur du Maroc pendant deux mois et de deux touristes rencontrés à Marrakech, le marquis de C..... et M. R...., lépidoptérologiste. L'organisation de notre petite expédition avait été réduite au minimum et devant les prétentions exagérées des chauffeurs d'automobiles nous avions pris un simple fiacre. Les fiacres de Marrakech sont de tristes guimbardes ayant déjà accompli bien des besognes en Europe, puis en Algérie, et si souvent réparées que les pièces primitives ne doivent plus y être représentées. Le cocher était un individu d'allure louche, sorte de métis arabo-sicilien parlant à peine le français qui avait accepté de nous conduire, après la défection de quatre de ses collègues, parce qu'il ne connaissait pas les difficultés de la route. Enfin nous avions un interprète chelleuh, sorte de voyou, comme on en voit généralement sur les omnibus automobiles marocains, qui aident le chauffeur pour dépanner sa voiture et qu'on appelle souvent « marabouts ». Ces gamins, prêts à toutes les besognes, vaguement européanisés par le port de godillots et d'une veste militaire, parfois affublés de nippes étranges, sont les intermédiaires obligatoires entre le voyageur et l'indigène; ils ont souvent de grandes facilités d'assimilation et parlent assez bien le français.

Nous partons donc de Marrakech le 24 avant le lever du soleil. A la porte Bab Rorb, les gardiens discutent avec notre conducteur et viennent nous éclairer le visage avec leur lanterne de fer blanc avant de nous accorder le passage. Il fait très froid chaque nuit dans cette région au climat pénible; malgré nos cache-nez nous grelottons et dans quelques heures le soleil nous accablera. Il se lève bientôt derrière le Grand Atlas; l'aurore très courte est cependant d'une rare beauté, les hautes cîmes de l'Atlas neigeux découpant des raies sombres ou même franchement noires disposées en éventail dans l'éclat du ciel.

Nous arrivons de bonne heure à Tameslaouth, habitat du fameux chérif Moulay-Saïd. Riche et puissant, ce noble descendant du Prophète est maître absolu du village et de ses environs. Ce seigneur religieux est considéré comme un saint vénérable; étranger aux brutalités guerrières communes parmi les Chelleuhs, il s'occupe de la fructification de ses biens et dispense le bonheur chez ses clients et sujets. Sa générosité est proverbiale; son palais est en même temps la nécropole de ses aïeux chérifs, et par conséquent un lieu saint très fréquenté du Maroc. On s'y réfugie volontiers, la bienveillance d'un chérif ne trompant jamais. Il y a donc à Tameslaouth une population assez dense, notamment des pèlerins que la charmante hospitalité de Moulay-Saïd a retenus ou des brigands qui se sont mis à l'abri de la baraka du lieu saint. Le chérif est un bon vivant; bien au-dessus des interdictions coraniques, il mène une joyeuse vie et son hôtellerie gratuite est toujours ouverte aux voyageurs; chaque visite est prétexte à une bombance gastronomique. Le champagne même est purifié par son contact et il ne craint point d'en abuser lorsque des Français s'arrêtent à Tameslaouth.

L'arrivée à Tameslaouth est très pittoresque. On quitte la piste autocyclable brusquement au pied d'une immense Kasba de terre rouge toute nouvellement reconstruite par le chérif El Hadi, et on entre immédiatement dans une immense oliveraie et des champs de céréales. Des puits artésiens se joignent aux curieuses « Rhotaras » pour constituer un système d'irriguation extrêmement complet et efficace.

Les Rhotaras sont des canaux souterrains

très particuliers aux régions subdésertiques du sud marocain; ils sont constitués par des séries de puits verticaux très rapprochés les uns des autres et réunis à une certaine profondeur par une galerie creusée à travers toute espèce de roche et sans aucune maçonnerie pour la soutenir.

Cette galerie a une pente régulière calculée pour rattraper celle du sol; à ce moment l'eau résurgit et des canaux ou seguias superficiels permettent de la distribuer dans les cultures. Une Rhotara a parfois de vingt à soixante kilomètres et certaines amènent dans la plaine, à Marrakech, dans les Serhargna, dans l'Haouz l'eau des couches aqueuses souterraines fréquentes au pied de l'Atlas.

La terre régulièrement extraite de ces ces travaux pour leur entretien, forme autour de l'ouverture des puits verticaux de hauts bourrelets, sortes de petits cratères disposés en longues théories à travers le désert, parfois par groupes de rhotaras parallèles (anciennes rhotaras éboulées et rhotaras récentes) qui donnent un aspect bien particulier à la région.

Le palais du chérif, dépourvu de tours guerrières est contigü à une zaouïa, sorte d'abbaye sans moines mais remplie d'esclaves prèts à servir leurs maîtres d'un jour, les visiteurs du Chérif. Tameslaouth étant un lieu saint, « marabout » il est interdit d'y tuer les oiseaux; les murs extérieurs du palais sont épais, très hauts et percés de milliers de petits trous carrés où les oiseaux viennent nicher. Les pigeons surtout sont nombreux mais les merles, les moineaux bleus de Marrakech (tit-bits) abondent aussi et volent sans cesse d'un mur à l'autre ou à travers les cyprès et les orangers du jardin.

Pendant qu'on était allé prévenir le chérif de notre arrivée, notre voiture s'était arrêtée dans une cour carrée fermée par des murspigeonniers immenses; des rapaces divers et nombreux nichaient au sommet des cyprès ou aux plus hauts points des murs, auprès des nids des cigognes. Ces tristes oiseaux de proie qui devaient faire ripaille de pigeons paraissaient ne pas être aussi nettement « marabouts » car quelques cadavres gisaient sur les tas de fumier.

Bien entendu, malgré l'heure matinale, nous dûmes accepter l'hospitalité du chérif, homme affable et montrant une cordialité toute spontanée. Après échange de quelques politesses, il nous pria de nous tenir à la disposition de son mokhadem. Celui-ci, élégant guerrier à l'allure décidée et fière nous fit pénétrer dans un petit jardin d'orangers, de chèvrefeuilles, de rosiers. Ce fut d'abord l'indispensable cérémonie du thé et le Kaouah (café). Le thé marocain est une infusion de Nana (Mentha piperita Huds) cultivée dans tous les jardins, avec une pincée de thé d'origine indo-anglaise et énormément de sucre. C'est donc un sirop épais très parfumé qui se boit très chaud en humant avec bruit. Ensuite, la soupe de piments rouges (souah), liqueur brûlante que l'on se contente de goûter et un énorme plat d'œufs nageant dans le beurre bouillant chacun d'eux étant surmonté d'un petit tas de canelle et de chocolat pulvérisés.

Après cette collation et un petit tour de jardin, où nous pûmes admirer d'énormes plants de Chibah (Artemisia arborescens L.) destiné comme la Nâna à aromatiser le thé, nous allàmes remercier le chérif. Celui-ci par politesse refusait de nous laisser partir et il n'autorisa notre cocher respecteux à nous emmener qu'après nous avoir fait accepter de repasser le lendemain pour une « diffa », c'est-à-dire des festins inoubliables comme nous eûmes à en subir quelques-uns par la suite. Le mokhadem accepta un « fabor » mais à Tameslaouth souvent visité par les Européens de Marrakech, les domestiques abusent déjà du touriste et il n'hésita pas à nous demander une somme plus importante.

Nous reprenons donc sans délai la route d'Amizmiz maugréant contre l'hospitalité indigène qui tient si peu compte du temps dont disposent les voyageurs et du but qu'ils ont pu se fixer.

Grâce à l'irrigation facile de cette partie de la plaine, les terres de culture de Tames-laouth sont assez fertiles. La piste est partout coupée par le passage de seguias et par des travaux d'irrigation. De nombreux indigènes y travaillent, réglant le passage des eaux par de petites élévations de terre, sans se donner grand mal, comme des enfants qui jouent dans le ruisseau. Ils regardent notre voiture passer et démolir leurs petits travaux sans acrimonie.

Parmi les céréales nous recueillons :

Adonis microcarpa DC., var. dentata Batt. et Trab., A. autumnalis L., Muscari comosum Mill., Thapsia garganica L., Glaucium corniculatum Curt. (variété à petites fleurs), Anchusa italica Retz., Carrichtera Vellace DC., Malva parviflora L., Fumaria parviflora Lamk., Anagallis arvensis L., Reseda lutea L., Psychine stylosa Desf., Torilis nodosa Gaertn., var. bracteosa Bianca, Scorpiurus sulcata L., Coronilla scorpioides Koch., Hypecoum pendulum L., Asphodelus microcarpus Viv., Teucrium Polium L., Cistus salvicefolius L., Cladanthus arabicus Coss. Dans les haies: Fagonia cretica L., Asparagus albus L.

Dans les parties plus sèches, le bled typique de l'Haouz, on trouve : Asphodelus tenuifolius DC., Zizyphus Lotus L., Linaria bipartita Willd., Erodium primulaceum Welwitsch,
Salvia clandestina L., S. ægyptiaca L., Lavandula multifida L., Aizoon hispanica L.,
Lycium intricatum Boiss., Statice Thouini
Viv., Helianthemum virgatum Pers., Artemisia
Herba-alba Asso., Asteriscus pygmeus Coss.
et Dur.

En somme c'est à peu de chose près la flore des environs immédiats de Marrakech dans ses parties les moins arides. L'Asteriscus pygmeus est une curieuse petite plante à

sépales reviviscents.

A partir de Tameslaouth, notre cocher ne connaît plus la route; la piste autocyclable disparaissant parfois ou se confondant avec d'autres chemins, nous n'avançons que sur renseignements.

Nous rencontrons en effet de nombreuses caravanes de chameaux ou d'anes venant du Sous, chargés de marchandises et conduits par des groupes de montagnards chleuhs ou des Soussis au fin visage, qui nous croisent en nous lançant des quolibets.

(A suivre.)

Jean Gattefossé.

GÉOGRAPHIE BOTANIQUE

Etude comparative, à Toulon (Var), des Rubia lucida et Rubia peregrina Linné

(suite et fin)

Dans le tome VIII, 1903, de sa Flore de France, M. Rouy, rénovateur de la question, n'a été, en premier lieu, nullement d'avis que le détail morphologique « pubescence » appartînt en propre à une sienne « variété lucida » du Rubia peregrina (variété plus nettement formulée que celle pseudo-lucida de Bory et Mutel), « la plupart, dit-il, des varié-« tés de cette espèce présentant (1) une sous-« variété pubescens (Lange pro varietates) Ry, « à tiges et parfois feuilles pubescentes ». En second lieu, le savant floriste affirme qu'il connaît avec certitude l'ex- « espèce » de Linné et que cette plante végète en Corse : le botaniste Salles (- antérieurement, « Salis », presque homonyme, fut indiqué par Mutel comme premier collecteur du Rubia lucida dans l'île tyrrhénienne, observerai-je pour le bon principe de priorité —) lui a communiqué un spécimen recucilli à Bonifacio, caractérisé comme il suit : « Plante assez grêle; « feuilles elliptiques-lancéolées, acuminées, « non ou à peine scabres [c'est là, selon moi, « chez l'exsiccatum de Corse, un caractère « accidentel, j'en juge d'après mon contrôle « sur le vif : aux verticilles de feuilles du « Rubia peregrina de Toulon, les bords du « limbe foliaire des individus manquant de « vieillesse se montrent plus ou moins privés « de scabrisme]; tiges lisses ». M. Rouy en

témoignant par les feuilles « elliptiques-lancéolées » de l'échantillon de Bonifacio, il devient superflu — heureuse attestation de l'exactitude des choses! — de s'acharner à la recherche d'exemplaires munis de feuilles strictement « ovales ou obovées » telles que les exigeait, en 1852, l'identification avec la variété latifolia Gr. Godr., pour avoir la conviction de tenir en mains le vrai Rubia lucida L.

Douze ans après, dans la Flore des Alpesmaritimes de M. Burnat, V, 2° partie, 1915, MM. Briquet et Cavillier adoptent, de même que M. Rouy, la séparation du Rubia peregrina L. type et du Rubia lucida L. Sans faire connaître aucune station pour le continent français, ladite Flore spécifie : « La variété [de Bonifacio] lucida Rouy manque en notre dition. » Ce dire n'est point définitif; MM. Briquet et Cavillier n'ont pas aperçu, dans les Alpes maritimes, d'individus de Rubia peregrina avec des rameaux lisses; qu'ils fassent des recherches attentives : la forme lucida leur tombera sous le regard, le contraire étonnerait extraordinairement!

IV

J'arrive à mes observations et récoltes (1) faites, à Toulon, dans les haies où croît le Rubia peregrina L. avec de multiples modifications soit du limbe des feuilles, soit du scabrisme des entrenœuds caulinaires et raméaux.

La souche traçante du Rubia peregrina émet des divisions épigées, sur lesquelles s'insèrent les tiges de cette Garance appelée voyageuse parce qu'elles montent assez haut en s'accrochant aux plantes suffrutescentes. Si un collecteur inattentif n'abaisse pas sa main jusqu'aux basses divisions de la souche et cueille un échantillon, accompagné de ramuscules fleuris ou fructifiés, à une certaine altitude au-dessus du sol, il nourra s'imaginer que les entrenœuds les plus inférieurs des tiges sont cylindriques (telle est l'explication de la méprise de Bory et Mutel); l'expérience rectifie : les portions rez terre de la souche sont seules cylindriques; n'importe quel entrenœud caulinaire, au-dessus, fut-il dénude foliairement par suite de sénescence, est toujours tétragone !

Négligence plus grave : un botaniste distrait au dernier point pourra ne pas prêter attention à la coexistence, dans le voisinage immédiat du rameau qu'il cueille muni d'entrenœuds lisses, d'autres rameaux à entrenœuds tous fortement scabres; il s'ensuivrait alors la simultanéité, sur un pied de Rubia peregrina, de 1° la variété pseudo-lucida Bor.

⁽¹⁾ M. Rouy dit ceci à propos du Rubia peregrina de France mais il est fort douteux qu'il ait constaté ladite pilosité en dehors de l'Espagne. Quant à moi, je n'ai jamais aperçu, en Provence, le plus minime poil sur les tiges ou feuilles de la Garance voyageuse (espèce glabre. d'après tous les floristes français d'avant 1903).

⁽¹⁾ La forme lucida vient d'être recueillie par mes sons à 40 parts, ce qui démontre son peu de rarcté relative; on la rencontrera sûrement en Languedoc et en Roussillon, comme l'affirmait Duby; de plus, il n'y a pas de motif pour qu'elle manque, vers le centre et le nord de la France, partout où le Rubia lucida fut autrefois cité.

et Mut., 2º la variété latifolia Gr. Godr. Il faudra, n'est-ce pas ? prévenir ce hotaniste distrait de l'illogisme consistant à ne point tenir compte qu'un sujet de Garance voyageuse, dans la totalité des divisions de sa souche (divisions portant les tiges aériennes), est indivisible aux yeux de la Systématique rationnelle : on ne peut récolter avec des noms variétaux différents, sur un même pied, tel rameau à entrenœuds scabres, sinon l'on tombe ridiculement dans la buissonmanie!!!

J'ai observé qu'un entrenœud lisse apparaît tantôt au-dessous de plusieurs qui ne le sont pas, tantôt au-dessus; souvent il y a alternance, de bas en haut ou vice versâ, d'entrenœuds scabres et d'autres dépourvus d'aspérités; dès lors impossibilité de cueillir comme « variété lucida Ry » ces portions ambiguës de tiges ou de rameaux de Rubia peregrina, qu'un multiplicateur outrancier proposerait, il est vrai, d'appeler : forma mixta !!!

Vu tant de fluctuations morphologiques chez un sujet quelconque de l'espèce protéique Garance voyageuse, il serait antiscientifique de maintenir le rang de « variété » pour certaines portions de cette plante quand même elles fussent richement dotées d'entrenœuds lisses; la Taxonomie met à notre disposition le vocable : forme, seul adoptable dans les circonstances présentes; l' « espèce » du Systema Naturæ se réduit donc obligatoi-

rement à une forme lucida!

Ouant au limbe des feuilles, il y a lieu d'en reparler pour combattre l'opinion de Grenier et Godron admettant l'unique identité du Rubia lucida L. et de leur varité latifolia du Rubia peregrina. Rien de moins fréquent que les individus de Garance voyageuse caractérisés, tout le long des tiges et des rameaux, par des feuilles soit uniformément à limbe étroit et plus ou moins allongé, soit uniformément à limbe large et plus ou moins court. Chez cette espèce, en ce qui concerne l'ellipse et l'ovale, la régularité géométrique devient onduleuse au suprême degré; la Nature semble se jouer de l'observateur déçu de ne point rencontrer une stable conformation foliaire; MM Briquet et Cavillier ont partiellement reconnu le fait : «... Les individus de Rubia peregrina à feuil-« les elliptiques-lancéolées tendent à la variété « latifolia; lorsque ces feuilles sont âgées, el-« les présentent une ampleur plus grande que « celles jeunes; parfois on voit surgir de nou-« veau la forme ample au voisinage de l'inflo-« rescence... » Cela étant, que le limbe foliaire, chez le Rubia peregrina, rentre, selon l'occurrence, dans les catégories, muables sur un même individu : « ovales », « ovales-elliptiques », « lancéolées », « largement ovales, oblongues ou obovées », « elliptiques-lancéolées », la forme *lucida* sera toujours distinguable par des entrenœuds lisses et pourra être dite à bon droit se rattacher aussi bien à la variété latifolia qu'a la variété intermedia de Grenier et Godron, peut-être en outre à la variété longifolia (Poiret) Ry (= Rubia Requieni Duby)

quieni Duby).

Les feuilles de la Garance voyageuse sont verticillées par « 4-6 », certifie avec raison Mutel; d'où l'expression légitime « foliis senis » (le nombre maximum, six, s'étant montré fortuitement sur le spécimen de Majorque qu'étudia Linné). Bien à tort De Candolle limita ensuite à « cinq ou six » feuilles les verticilles du Rubia peregrina et à « quatre seulement » ceux du Rubia lucida!

Je terminerai en complimentant MM. Rouy, Briquet et Cavillier pour avoir tiré de l'oubli le Rubia lucida L. dont Grenier et Godron ne tinrent presque nul compte (au regard des auteurs du 2e volume, 1852, de la Flore de France, s'agissait-il d'un pur synonyme historique ? ? était-ce une variété réellement concrète ? ?) Il est convenable que le non-scabrisme des entrenœuds, lors même qu'on considérât ce phénomène comme du ressort de la seule Physiologie, soit mis morphologiquement en un léger relief dans nos Flores; toutefois, insisterai-je, il ne saurait être question que d'une forme, échelon hiérarchique bien peu haut placé (tant pis pour le Systema Naturæ!) quand on songe qu'il a fallu près d'un siècle de tergiversations pour aboutir à ne plus faire cas de la fallacieuse « espèce » Rubia lucida en tant que plante censément étrangère à la France. La « variété » de Corse (1), à laquelle aujourd'hui certains voudraient au moins s'arrêter, n'est pas davantage recevable, avonsnous vu tantôt. C'est pourquoi, en adoptant la modeste forme lucida, quasi ubiquiste (c'est à croire), comme le Rubia peregrina scabre, dans

⁽¹⁾ Selon l'ordre chronologique, une troisième « variété » (sans indication de récolte faite n'importe où), appelée par M. Guadagno : « Rubia sylvestris Mill. variété lucida (Linné) Guad. », figure à la fin de la Note Sulla Nomenclatura di alcune Rubie della flora europea, Bulletin de la Société Botanique Italienne, session de Naples, 1914. La création de la susdite « variété » demandait un contrôle dans l'herbier de Linné. A cet effet, M. Ch. Lacaita, correspondant à Londres de M. Guadagno. a cherché à étayer directement la variété lucida de M. Rouy et indirectement celle, postérieure, de notre confrère napolitain. Comme, en 1903, M. Rouy avait fait ressortir les « feuilles non ou à peine scabres » de sa Garance de Bonifacio, M. Lacaita constata, dix ans plus tard, que l'exsiccatum du lucida de l'herbier de Linné possède aussi des feuilles « lisce nei margini ». C'est là, pourrait-on croire à tort, un détail morphologique caractérisant d'une manière sûre l'ex- « espèce » du Systema Naturæ; mais l'exsiccatum authentique « non possiede ne fiori ne frutti », M. Lacaita le confesse. Vu donc cette absence des organes de reproduction, le Rubia lucida, duquel Linné ne dit point que les feuilles ont la marge lisse (il vise uniquement les entrenœuds : « caule lævi »), paraitra à tout biologiste être basé sur une tige évidemment jeune (« plante grêle », avoue M. Rouy); or j'ai affirmé plus haut qu'aux verticilles du Rubia peregrina, dont le lucida est une pure forme, les bords du limbe foliaire des individus manquant de sénescence sont plus ou moins privés de scabrisme! La preuve du contraire, chez le peregrina de Corse ou d'ailleurs, deviendrait, certes, difficile, en présence des échantillons toulonnais de la Garance voyageuse, jeunes, adultes ou vieux, que contient mon herbier.

l'Europe méridionale occidentale et l'Afrique septentrionale, disons sans regret : « Amicus Linnæus, sed magis amica veritas »!

Alfred Reynier.

Le Matricaria discoidea DC.

complètement naturalisé en France

Le Matricaria discoidea DC (ann. 1837) = M. suaveolens Buchen., non L. nec Koch. = Cotula matricarioides Bong. = Santolina suaveolens Pursh (ann. 1814), émigré de la partie occidentale de l'Amérique boréale, a fait son apparition en Europe dans la seconde moitié du siècle dernier. Vers 1880, Nyman, dans son Conspectus Floræ europææ p. 375, écrivait : Plante adventice dans maintes localités de l'Europe boréale et moyenne, devenue maintenant tout-à-fait spontanée. Quelques années plus tard, en effet, cette espèce commençait à se répandre dans les herbiers. C'est ainsi qu'en 1890 je la recevais de la Scandinávie (de Karlstad, leg. Erik Parson) et de la province de Brandebourg (de Frankfurt, leg. D' Behrendsen); en 1909, M. Petrak la distribuait de la Bohême (de Eisgrub in Mahren) et M. Schinz de la Suisse (gare de Zurich, leg. Dr Thel-

lung).

En France, c'est en Normandie que ce Matricaria semble avoir fait sa première apparition à la fin du XIX° siècle. En 1897, M. Corbière l'ayant centurié et distribué à la Société Rochelaise fit insérer sur l'étiquette l'observation suivante : « Cette plante, d'origine américaine, apparue il v a quelques années à Cherbourg et sur plusieurs autres points de la Normandie, tend à se répandre de plus en plus. » En 1899, notre confrère M. Joseph Chevalier, de Rouen, la rencontra lui-même à Fécamp (voy. la Note sur quelques plantes adventices récoltées dans le bassin de la Seine-Inférieure, ann. 1900, p. 9). Son introduction dans le Pasde-Calais date de la même époque. En la distribuant de la Poudrerie d'Esquardes, en 1901, M. Ed. Rogez accompagnait son étiquette de la note suivante : « C'est en suivant les chemins de fer que l'espèce semble se propager dans le nord de la France, notamment aux environs de Boulogne-sur-Mer. Quinze ans plus tard, en 1915, en me soumettant cette plante qu'il ne connaissait pas, notre regretté confrère le Dr Biau m'écrivait d'Anchel, près de Béthune : « Plante très répandue dans le Pasde-Calais, le long des chemins, dans les moissons et les champs cultivés ». Elle est connue pareillement aux environs de Paris, dans la Seine et la Seine-et-Oise. En 1910, M. Jeanpert la distribuait de Chatillon, bords des chemins sablonneux, et M. Giraudias d'Arcueil, route d'Orléans, le long de la voie ferrée, en 1917. Dans l'Est, dès 1907, M. Breton la rencontrait à Etain (Meuse) et un peu plus tard on la signalait dans la Meuse et dans la Marne. Pour la Haute-Marne, voici ce qu'écrit M. Aymonin, dans le Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de ce département, ann. 1920,

p. 24 : « Cette composée-radiée, d'origine américaine, signalée pour la première fois dans le département par M. P. Fournier à Larivière, où d'ailleurs je l'ai observée au cours de l'excursion de la Société le 25 mai 1913, croît très abondamment à Chaumont où, depuis 1914, c'est-à-dire bieñ avant l'arrivée des troupes des Etats-Unis, j'ai constaté sa présence sur différents points. Je connais, en effet, jusqu'à présent, sur le territoire de la ville, sept stations de cette espèce que l'on pourrait sans exagération qualifier d'envahissante. Le Matricaria discoidea DC. se rencontre depuis quelques années dans un certain nombre de localités françaises, surtout dans les régions nord et nord-ouest. L'an dernier, mon parent et collègue M. Madiot, de Jussey, m'en a signalé plusieurs stations dans la Haute-Saône. » M. Madiot en effet, m'en a adressé à moi-même de beaux exemplaires récoltés par lui au pied des murs, à Jussey, en 1917.

Depuis la grande guerre, l'aire géographique du Matricaria discoidea DC. s'étend de plus en plus et sa présence nous est signalée sur une foule de points dans le Nord, l'Est et le Nord-Ouest de la France. Jusqu'ici cependant on ne l'avait pas indiqué au sud de la Loire. Mais cette année, en août 1920, mon zélé collaborateur l'abbé Soulié l'a découvert dans deux stations du Massif Central : dans le Cantal, à Neussargues, près de la gare, alt. 800 m., et dans la Lozère, à la gare de Saint-Chély-d'Apcher, alt. 1.000 m. Čette dernière station est sans doute la plus méridionale et la plus élevée de toutes les stations françaises de cette espèce américaine. Nul doute qu'on ne

la trouve ailleurs.

Le Matricaria discoidea DC étant aujourd'hui complètement naturalisé chez nous, a le droit de figurer dans nos Flores de France au même titre que d'autres espèces américaines largement répandues et depuis longtemps admises comme faisant partie du patrimoine national. En voici donc une courte diagnose:

Plante annuelle de 8-40 cm., trapue, glabre, à odeur suave; tige dressée, épaisse, très feuillée jusque sous les capitules; feuilles bi-tripennatiséquées, à lobes linéaires-aigus; capitules en corymbe, petits (6-9 mm.), toujours dressés sur des pédoncules courts et épais; involucre à folioles ovales ou oblongues, blanches-scarieuses à la marge, plus courtes que le disque ovoide jaune; réceptable conique; fleurs toutes tubuleuses, sans languettes à la circonférence: achaînes très petits (1 mm.), oblongs, anguleux, faiblement nervés, surmontés d'une couronne très courte. — Juin-septembre.

H. Coste.

Pirola umbellata et P. maculata dans la région de Fontainebleau (Seine-et-Marne)

Ces deux plantes adventices ont été trouvées, la première par M. Jeanpert en 1885 et la seconde le 13 juillet 1902 par les deux fils de M. Guignard; il est donc intéressant de savoir ce qu'elles sont devenues et c'est pourquoi l'an dernier et cette année, j'ai visité leurs localités connues.

P. umbellata (Chimaphila umbellata Pursh), vivant en Europe, Asie et Amérique septentrionale, n'était signalé, avant la découverte de M. Jeanpert, que dans les Vosges, au Ban de la Roche, où il n'a pas été retrouvé, dans un bois près d'Haguenau et dans le canton de Zurich.

Il existe actuellement:

1° Dans un bois proche de la ville de Nemours (S.-et-M.) où il était assez abondant et en pleine floraison le 14 juillet 1919;

26 Dans la foret de Fontainebleau aux Sablons, près Moret, très abondant, très vigoureux avec de nombreuses ombelles fructifères de l'an passé, le 6 juin 1919, mais pas encore fleuri à cette date;

3° Même forêt dans un taillis sous futaie joignant le rocher Bouligny. Vit en colonies denses jointes par des pieds isolés. Offre une belle végétation et montre de nombreux plants fructifiés. Visité le 3 octobre 1920.

En résumé cette espèce s'étend de plus en plus et a trouvé les conditions d'habitat qui lui convenait; il n'y a donc aucune crainte à avoir sur la disparition de cette plante, tout au moins pour des causes naturelles.

P. maculata' (Chimaphila maculata Pursh) beaucoup plus rare que le précédent est originaire de l'Amérique septentrionale et des doutes existent sur son introduction naturelle dans la forêt de Fontainebleau. Cette Pirole fort jolie croît en quatre points de la forêt où elle ne fleurit que très raretnent:

1º Près Bois le Roi, aux alentours de la route Ronde. Localité principale et première rencontrée; était en très pel état le 25 septembre 1920; comprenait 500 pieds environ dont une cinquantaine de fructifiés. La plante est en bonne voie de dissémination en suivant la direction du nord au sud.

2º A la Croix de Toulouse, localité découverte par M. Dumée, en 1916; on y compte une quinzaine de pieds assez chétifs. La plante se maintient mais ne parait pas s'étendre, telle est mon impression le 3 octobre 1920. Aucun pied porte-graines;

3º Route de la Cave. L'emplacement indiqué n'a pas été retrouvé ni par M. Jeanpert, ni par

4° A la Croix du Grand Veneur. Le hasard m'a fait découvrir 6 pieds bien vigoureux mais n'ayant pas fleuri, sous un chêne, près d'un chemin forestier, le 18 septembre 1920. Le schema de cette nouvelle localité a été transmis à MM. Dumée et Jeanpert le lendemain de ma découverte pour réserve d'antériorité.

Quoique P. maculata soit bien moins abondant que P. umbellata, il est néanmoins en excellente voie de dissémination et il est à présumer que des recherches attentives dans les cantons peu explorés de la forêt feraient trouver d'autres localités.

C'est à dessein que j'ai laissé dans l'imprécision les stations de ces deux plantes car certains botanistes, n'ayant rien des amis des Plantes, ne sont que d'impitoyables collecteurs et il faut préserver de leurs mains trop avides ces deux nouvelles venues dans la Flore Parisienne.

Inutile de dire que c'est avec plaisir que je recevrais toutes communications à leur sujet.

BIBLIOGRAPHIE:

Builetin de la Société Botanique de France, 1886, page 310; 1902, p. 10; 1902, p. 281; 1916, p. 204.

Vade-mecum Flore Parisienne, Jeanpert, Paris, 1911.

CH. BROYER.

51, rue du Sahel, Paris (XII°).

BIBLIOGRAPHIE

MM. J.-A. Battandier, R. Maire et L. Trabut, professeurs à l'Université d'Alger, viennent de publier le 5° fascicule de l'Atlas de la Flore d'Algérie, Iconographie avec diagnoses d'espèces nouvelles, inédites ou critiques de la Flore Atlantique. Ce fascicule renferme 18 pages de texte et 12 planches hors texte. Il a paru à la librairie P. Klincksieck, Lhomme S^r, 3, rue Corneille, Paris. Ch. D.

M. H. Coupin, docteur ès sciences, lauréat de l'Institut, chef des travaux bolaniques de la Sorbonne, vient de publier l'Album général des cryptogames. Cet ouvrage comprend : les Algues du Globe et les Champignons du Globe. S'adresser à l'auteur, 5, rue de la Santé, Paris (XIII°).

Le Bulletin n° 20 (octobre 1920) de la Soc. bot. du Var et de la Corse a paru. Il traite du Scilla hyacinthoides L. (P. Cousturier), des huit races françaises de l'Erodium cicutarium L'Hér., et du Vitex Agnus-Castus L. (C^t LAFLOTTE).

Ce dernier article, fort intéressant d'ailleurs, ne mentionne ni les usages auxquels servait le Gattilier dans la vie monastique de l'antiquité, ni l'utilisation qu'en faisaient les prêtresses de Cérès et les dames d'Athènes à l'occasion des fêtes des Thesmophories.

Ch. D.

Dans le n° d'octobre de la Parfumerie Moderne (19, rue Camille, Lyon), notre confrère, M. Gattefossé étudie les ressources aromatiques du Maroc. Cette même revue contient d'intéressants articles sur les Plantes aromatiques des chaînes alpines de Savoie; Une station botanique d'essai à Grasse; les Plantes aromatiques de l'Hérault.

Ch. D.

Le Directeur-Gérant du Monde des Plantes : CH. DUFFOUR.

Agen. - Imprimerie Moderne, 43, rue Voltaire.